

Questions orales

● (1500)

M. Riis: Madame le Président, la plupart des députés se souviennent sans doute que le gouvernement avait promis que ces emplois seraient créés au début de l'été, quelques-uns même dès la fin du printemps. C'est une autre promesse qu'il n'a pas tenue. Si le premier ministre a hésité à répondre, c'est vraisemblablement en raison d'une promesse que son gouvernement et lui ont bien tenue. Représentant de l'Ouest, je me souviens qu'il y a 15 mois, il a déclaré à Banff que s'il y était obligé, il pourrait très bien flanquer la frousse aux Canadiens. Il a certainement réussi.

* * *

L'EMPLOI**ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AGIR**

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Il y a deux ans, nous nous sommes fait dire à la Chambre que plus de dix millions de Canadiens travaillaient à plein temps. Depuis lors, plus d'un demi-million ont perdu leurs emplois qui ne seront pas remplacés. Le gouvernement a fixé des objectifs précis pour juguler l'inflation. Pourquoi n'en fixe-t-il pas également pour stimuler l'embauche? Le gouvernement va-t-il fixer des objectifs précis en matière d'embauche et mettre en œuvre des programmes énergiques pour les atteindre?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je tiens à rappeler au député que le Canada crée actuellement des emplois à un rythme plus rapide que n'importe quel autre pays industrialisé du monde.

M. Crosbie: Ce n'est que de la blague. Dites donc la vérité, pour une fois.

M. Lalonde: Sous le présent gouvernement, telle a été la situation pendant dix ans entre 1970 et 1980. A mesure que nous sortons de la dépression, nous créons plus d'emplois au Canada que n'en créent les États-Unis, n'importe quel pays d'Europe ou n'importe quel autre pays industrialisé auquel le député puisse songer.

M. Crosbie: Treize à la douzaine. Balivernes!

M. Lalonde: Je mets le député au défi de prouver le contraire. La création d'emplois est pour nous un vif sujet d'inquiétude et nous avons mis en œuvre pour régler ce problème des moyens énergiques et systématiques.

Comme l'a dit le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, nous avons créé depuis novembre dernier quelque 328,000 emplois, en données corrigées. A l'heure actuelle, au Canada 800,000 Canadiens de plus qu'en novembre dernier travaillent. J'invite le député à se rappeler ce résultat extraordinaire.

[Français]

LA RESTRUCTURATION DES PROGRAMMES

L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration que je voudrais féliciter, en passant, de sa récente promotion au sein du Cabinet.

[Traduction]

Nous respectons l'esprit d'initiative de son prédécesseur qui a présenté de très bons programmes de création d'emplois. Il a été question de 328,000 emplois créés. Le ministre a parlé dernièrement de réorganiser les programmes, annonçant qu'il ferait une déclaration sous peu. Je me demande s'il peut nous donner une idée de cette réorganisation et nous citer des chiffres relatifs aux crédits ou aux effectifs.

[Français]

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je remercie l'honorable député de ses félicitations.

[Traduction]

Il est vrai, comme l'annonçait le budget de ce printemps, que nous avons entrepris la restructuration et le renforcement de divers programmes de création d'emplois dont s'occupe la Commission de l'emploi et de l'immigration. Cette consolidation et ce renforcement entrent en vigueur aujourd'hui. En fait, les anciens programmes ont été regroupés en quatre grands programmes sous l'égide de Travail Canada, un programme d'accès à une carrière et à un emploi que chapeaute le Programme d'aide à la création locale d'emplois. Chacun de ces programmes a pour but de créer des emplois dans un domaine particulier. Dans ce contexte, nous comptons dépenser 1.3 à 1.5 milliard de dollars pour de nouveaux emplois au Canada d'ici à la fin de l'année prochaine.

Je pourrais poursuivre, madame le Président, en précisant les objectifs de ces programmes et leur mode de fonctionnement. Les députés vont recevoir, aujourd'hui ou demain, de la documentation très complète qui les renseignera sur les critères de ces programmes et leur mode d'application. Je les invite à l'étudier attentivement.

* * *

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE**LE FINANCEMENT**

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture au sujet des prêts aux agriculteurs. Le ministre n'ignore pas que, l'automne dernier, la Société du crédit agricole a demandé 600 millions de dollars de plus pour répondre à la demande. Le ministre des Finances lui a accordé une somme de 250 millions qu'elle a pratiquement épuisée.

Le ministre a-t-il demandé à son collègue des Finances d'accorder des fonds supplémentaires à la Société du crédit agricole afin qu'elle ne prête pas uniquement aux agriculteurs incapables de trouver de l'argent ailleurs?